



Août 2026

Tout savoir sur le train régional Nouvelle-Aquitaine

Qui fait quoi ?

La Région Nouvelle-Aquitaine, autorité organisatrice des mobilités

- pilote les politiques des transports régionaux,
- achète les trains et finance les renovations,
- décide des tarifs et prend en charge 80% du coût global réel d'un voyage,
- finance au-delà de ses obligations les travaux sur le réseau ferroviaire et l'accessibilité dans les gares,
- finance l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux et la modernisation des gares et haltes.

SNCF Voyageurs, exploitant pour le compte de la Région

- assure le service de transport des voyageurs, avec le personnel et les trains nécessaires.

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferroviaire

- organise les circulations (fréquences, horaires),
- gère les travaux et l'entretien des infrastructures (voies, ouvrages d'art, signalisation, passages à niveau...).

SNCF Gares & Connexions, gestionnaire des gares

- gère les bâtiments, les travaux d'aménagement, les installations, les abris vélos, l'accessibilité.



En 2025

- **313** gares et haltes
- **214** rames
- **32** lignes soit **3 375 km** de voies

Objectifs 2030

- Encourager l'usage du train pour atteindre les **120 000** voyageurs/jour (105 000 en 2025)
- Augmenter l'offre avec **800** circulations/jour (775 en 2025).

Depuis 2019, la loi confie à la Région la responsabilité d'organiser les mobilités.

Elle accompagne les territoires pour améliorer les déplacements du quotidien et encourager l'utilisation de transports moins polluants.

Grâce aux Contrats Opérationnels de Mobilité, les intercommunalités peuvent obtenir des financements régionaux pour développer des solutions de mobilité de proximité, adaptées aux besoins des habitants (covoiturage, services de vélo, transport à la demande).

Les transports sont envisagés dans leur globalité du premier au dernier kilomètre en permettant de passer plus facilement d'un mode de transport à un autre.

Ouverture à la concurrence : la Région garante du service public

Depuis 2023, les Régions sont obligées de passer par des appels d'offres pour le renouvellement des contrats d'exploitation du service ferroviaire.

Cette ouverture à la concurrence des trains régionaux n'est pas une privatisation. Le transport ferroviaire reste un transport conventionné.

Il s'agit, comme pour beaucoup d'autres services publics, d'une délégation de service public.

Les nouveaux contrats vont permettre à la Région d'augmenter ses exigences au service de l'offre et de la qualité, tout en maîtrisant ses coûts.

LA RÉGION RESTE DÉCISIONNAIRE

La Région choisit l'opérateur sur appel d'offres.

La Région est propriétaire des trains.

La Région décide des tarifs des billets.

La Région déploie une billetterie régionale indépendante.

L'ouverture à la concurrence n'est pas une privatisation : la Région délègue le service public.

4 SECTEURS SOUMIS À APPEL D'OFFRES

POITOU-CHARENTES

- 6 lignes régionales
- 2026 : SNCF Voyageurs Terre Atlantique a remporté l'appel d'offre. La filiale de SNCF assurera le service à partir de décembre 2027 jusqu'en 2037

LIMOUSIN - PÉRIGORD

- 11 lignes régionales

ÉTOILE DE BORDEAUX

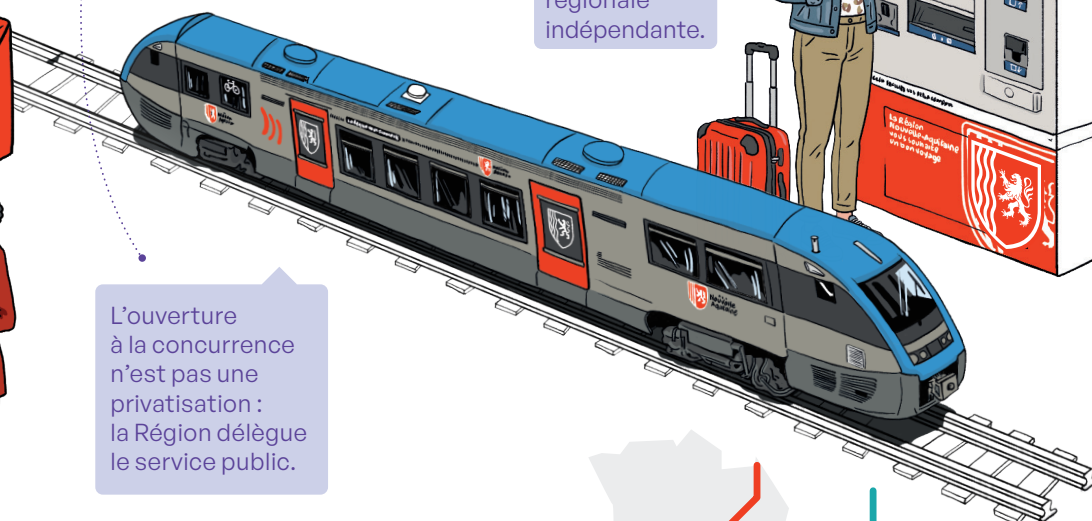
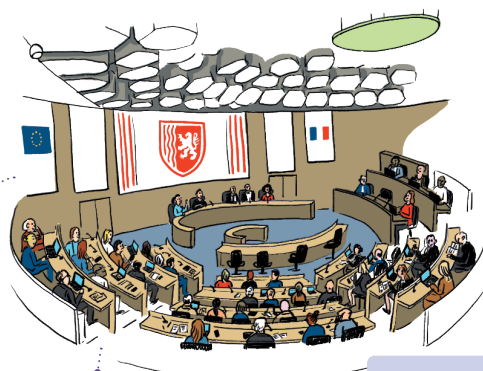
- 7 lignes régionales

SUD AQUITAINE

- 5 lignes régionales

LES USAGERS GAGNANTS

- **22 trains** en plus par jour en semaine
- **75 trains** en plus le week-end
- **La ponctualité** et la fiabilité renforcées (l'opérateur est pénalisé en cas de retard et d'annulation)
- Objectif : **95 %** de satisfaction des usagers



Les investissements en faveur du train

La Région porte une forte ambition en faveur du train avec la volonté constante d'améliorer l'offre et la qualité du service. L'exigence de la Région se traduit dans les objectifs de qualité fixés dans les contrats signés avec l'Etat, avec ses partenaires et les exploitants.

En 2025, la Région a versé **397 millions d'euros à SNCF Voyageurs** pour faire circuler les trains, **dont 88,5 millions d'euros de péages reversés à SNCF Réseau**, pour pouvoir circuler sur les voies ferrées. La Région a également investi plus de **60 millions d'euros** pour moderniser et améliorer le service en gare et rendre le réseau plus accessible aux voyageurs.

Plus de trains pour plus de confort

La Région Nouvelle-Aquitaine est propriétaire des trains régionaux. **Son parc compte aujourd'hui 214 rames.** Depuis 2025, **18 nouveaux trains ont été achetés offrant plus de 4 600 places supplémentaires. 10 autres sont en commande.** En parallèle, **la Région a lancé un important programme de rénovation** pour moderniser et améliorer le confort des voyageurs sur 62 trains en circulation.

La billettique régionale

En 2026, la Région a mis en place son propre système de vente de billets, avec l'appui technique de Nouvelle-Aquitaine Mobilités. L'objectif est de faciliter les déplacements en proposant un accès unique aux différents modes de transport grâce à la carte Modalis. **Pour cela, 190 distributeurs ont été installés dans 174 gares.** Ils permettent aujourd'hui d'acheter des billets de train régionaux. À terme, ils proposeront également des billets de cars régionaux et de transports urbains, en partenariat avec les agglomérations volontaires.

Des transports pour tous, un tarif pour chacun

		Enfants		Scolaires	- 28 Ans	+ 28 ans	Pour tous	Solidaire
		Moins de 4 ans	De 4 ans à - 12 ans					
VOYAGES DU QUOTIDIEN	VOYAGES OCCASIONNELS	Gratuit						
				 À partir de 1 € l'A/R par élève 	 à partir de 2 €, en fonction de la distance 	 50 % de réduction toute l'année 	 de 20 à 50% de réduction selon le nombre de voyageurs  de 5 à 20€ selon les destinations, achat en ligne uniquement  À partir de 4 € l'AR en juillet août gratuit pour les - de 12 ans	 80 % de réduction soumis à conditions

Réseau de trains Nouvelle-Aquitaine

